

# BNPP EUROS VALEURS DURABLES

## EMPREINTE CARBONE

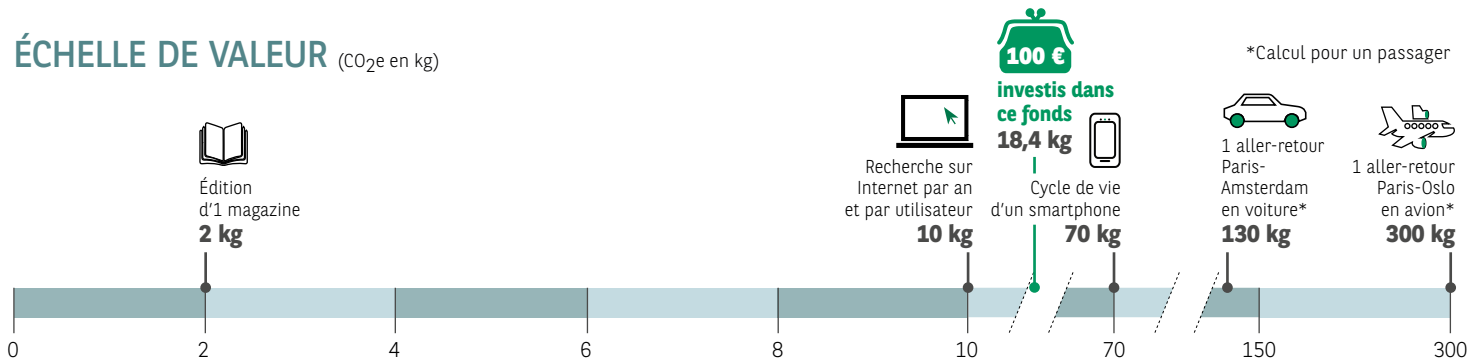
En complément du reporting financier, ce document apporte une information sur l'impact carbone du fonds d'investissement. L'empreinte carbone d'un fonds cherche à évaluer la quantité de gaz à effet de serre (GES) associée aux choix d'investissement réalisés à travers ce fonds. Celle-ci est mesurée en équivalent CO<sub>2</sub>e. Cet indicateur mesure ainsi le potentiel de réchauffement climatique des six principaux gaz à effets de serre converti en équivalent CO<sub>2</sub>\*. Afin d'en faciliter la compréhension, l'empreinte carbone du fonds est comparée à celle d'éléments du quotidien et également décomposée par secteurs d'activités.

\* Les six principaux gaz à effet de serre : CO<sub>2</sub>, CH<sub>4</sub>, SF<sub>6</sub>, N<sub>2</sub>O, HFCs, PFCs

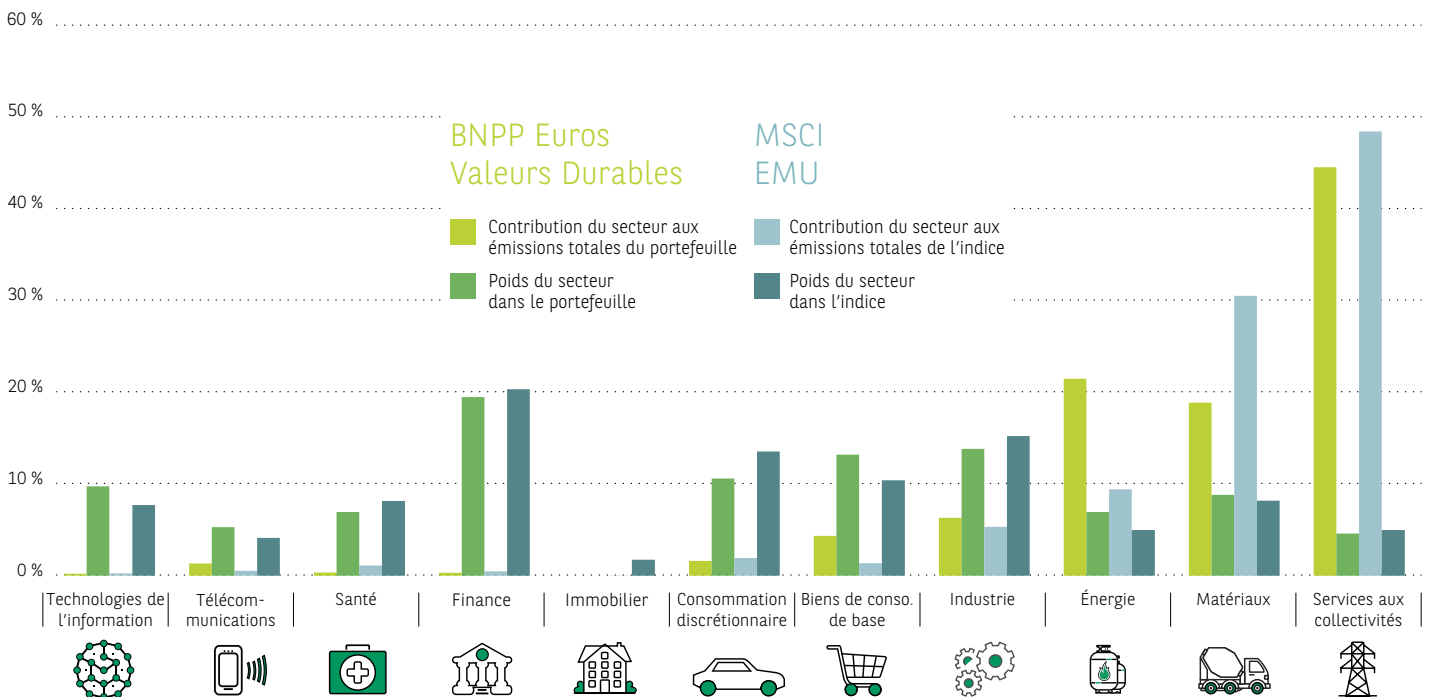


les émissions induites sont de **18,4 kg** de CO<sub>2</sub>e par an

### ÉCHELLE DE VALEUR (CO<sub>2</sub>e en kg)



### ÉMISSIONS CARBONE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ (en %) - Données carbone fournies par Trucost, données portefeuille BNPP AM, juin 2017.



**BNP PARIBAS**  
ASSET MANAGEMENT

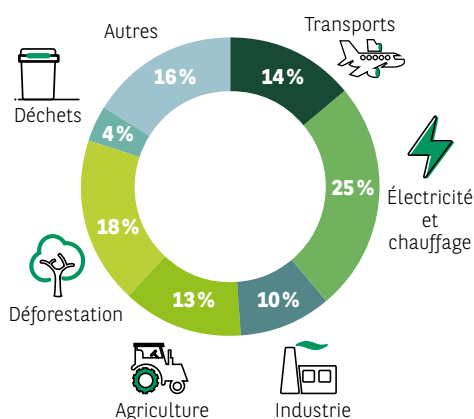
L'asset manager  
d'un monde  
qui change

## L'ENGAGEMENT MONTRÉAL CARBON PLEDGE

En mai 2015, BNP Paribas Asset Management a été le premier asset manager d'envergure internationale à avoir signé le Montréal Pledge. Cette initiative, lancée sous l'égide des Nations Unies vise à améliorer la prise en compte du risque carbone par les investisseurs. Depuis, BNP Paribas Asset Management travaille à la mesure et à la publication de l'empreinte carbone de ses portefeuilles ainsi qu'à l'intégration progressive du risque carbone dans ses décisions d'investissements. BNP Paribas Asset Management offre à ses clients institutionnels des solutions sur mesures de décarbonisation de leurs portefeuilles et encourage les entreprises à publier et à réduire leur empreinte carbone.

## D'OÙ PROVIENNENT LES ÉMISSIONS DE CARBONE ?

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE AU NIVEAU MONDIAL\*



Au niveau global, les émissions de gaz à effet de serre proviennent d'un certain nombre d'activités humaines, au premier rang desquelles on trouve la consommation d'énergie fossile. L'exposition des entreprises à ces activités détermine leur empreinte carbone.

\* Source : World Resource Institute

## LA STRATEGIE CLIMAT DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Nous pensons qu'un réchauffement climatique au-delà de +2°C aurait des retombées significatives sur la valeur de nos investissements à long terme.

En tant que gérant d'actifs, nous nous sommes engagés à établir un plan d'action afin de respecter la limite des +2°C de réchauffement climatique fixée par les accords de Paris lors de la COP21.

Notre stratégie se décline en trois axes :

- L'allocation du capital, en identifiant et mesurant les risques carbonés dans nos investissements, et en développant une offre de solutions bas carbone afin de financer la transition énergétique.
- La mise en place de pratiques responsables à savoir l'intégration du changement climatique dans nos votes aux assemblées générales et d'un dialogue avec les entreprises sur leur stratégie climat.
- La transparence et l'implication en rendant compte de nos engagements publics et en publiant le bilan de nos actions.

Cette stratégie climat fait partie intégrante de notre Politique d'Investissement Responsable basée sur une vision à long terme de nos investissements.

## LE CALCUL DE L'EMPREINTE CARBONE

EXEMPLES DE RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>E POUR DEUX SECTEURS D'ACTIVITÉ (en % d'émissions par société)

Le GHG Protocol\* a défini des standards de reporting des émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises. Celles-ci sont réparties en trois catégories dont la proportion varie en fonction de l'activité de la société.

**SCOPE 1** ► Émissions directes provenant des installations de l'entreprise.

**SCOPE 2** ► Émissions indirectes liées à la consommation d'énergie de l'entreprise.

**SCOPE 3** ► Autres émissions indirectes y compris celles liées à l'utilisation des produits.

Pour calculer l'empreinte carbone d'un fonds, les émissions de CO<sub>2</sub>e des sociétés sont additionnées et pondérées par la capitalisation boursière et par le poids des sociétés dans les portefeuilles. L'indicateur calculé permet ainsi de mesurer les émissions induites par euro investi dans les fonds.

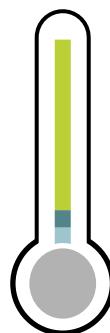
À ce jour, la mesure des émissions Scope 3 et des émissions évitées\*\* n'est pas jugée suffisamment fiable et standardisée pour pouvoir être utilisée dans un reporting. C'est pourquoi le calcul de l'empreinte carbone se focalise à ce stade sur les scopes 1 et 2 des émissions. Cette méthodologie a toutefois vocation à évoluer positivement au fur et à mesure de l'amélioration des données et indicateurs afin de renforcer leur pertinence.

ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>E  
D'UN **fabricant automobile**

**SCOPE 3** ► L'utilisation des véhicules commercialisés par la société, soit **98%** des émissions

**SCOPE 2** ► L'achat d'énergie et de chaleur, soit **1%** des émissions

**SCOPE 1** ► Usines du fabricant, soit **1%** des émissions

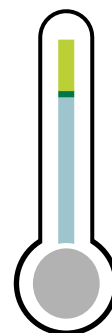


ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>E  
D'UN **producteur d'électricité**

**SCOPE 3** ► L'approvisionnement en énergie fossile, soit **22%** des émissions

**SCOPE 2** ► Consommation d'électricité et de chaleur des bâtiments de l'entreprise, soit **0,1%** des émissions

**SCOPE 1** ► Centrales électriques, soit **78%** des émissions



\* GHG Protocol : standard international de mesure des émissions de Gaz à Effet de Serre

\*\* Les émissions évitées d'une société sont liées à la vente de produits permettant au client final de réduire ses émissions.

Les investissements réalisés dans les fonds sont soumis aux fluctuations du marché et aux risques inhérents aux investissements en valeurs mobilières. La valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement. Les fonds décrits présentent un risque de perte en capital.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com).

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille. Il contient des opinions et des données statistiques considérées légitimes et correctes le jour de leur publication conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date. Le présent document ne constitue ni un conseil d'investissement, ni une invitation, ni une offre de souscription, ni une sollicitation d'achat de quelconque instrument financier et ne doit en aucun cas servir de base, en tout ou en partie, pour quelconque contrat ou engagement que ce soit.

Ces informations sont communiquées sans connaissance de la situation spécifique de l'investisseur. Avant toute souscription, les investisseurs devraient vérifier dans quels pays le ou les instruments financiers visés dans le présent document sont enregistrés et autorisés à la vente au public. En particulier, les instruments financiers ne peuvent être offerts ou vendus publiquement aux États-Unis. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) approuvés par l'autorité compétente, disponible auprès du site web. Les investisseurs sont également invités à consulter les rapports financiers les plus récents, également disponibles sur le site web. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans les instruments financiers. Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Leur valeur est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. En particulier, la valeur d'un investissement peut varier en fonction des fluctuations des taux de change. Les chiffres de performance sont communiqués après déduction des commissions de gestion et sont calculés sur la base de rendements globaux. Ils s'entendent facteur temporel, dividendes nets et intérêts réinvestis compris, mais n'incluent ni les taxes ou frais de souscription ou de rachat, ni les commissions ou taxes de change. Les performances passées ne constituent en rien une garantie pour les performances à venir.

La documentation visée par le présent avertissement est disponible sur [www.bnpparibas-am.com](http://www.bnpparibas-am.com). Source: S&P Trucost Limited © Trucost 2017. Tous les droits relatifs aux données et rapports Trucost appartiennent à Trucost et/ou à ses donneurs de licence. Ni Trucost, ni ses sociétés affiliées, ni ses donneurs de licence ne sont responsables des erreurs, des omissions ou des interruptions dans les données et / ou les rapports Trucost. Aucune autre distribution des données et / ou des rapports Trucost n'est autorisée sans l'accord écrit de Trucost.